

AstridBaudRoche <astridbaudroche@orange.fr>

Date : 28 mai 2017 à 17:15

Objet : re: ELECTIONS LEGISLATIVES ET SERVITUDE DE MARCHEPIED

À : Jean Paul LUGRIN <jplugrin74@gmail.com>

Cc : Chrystelle beurrier <Chrystelle.beurrier@gmail.com>

Monsieur

Veillez trouver ci dessous mes reponses à vos questions. Je vous en souhaite une bonne reception

Vous engagez-vous à œuvrer pour que cette loi reste telle qu'elle existe à ce jour, sans lui faire subir de modifications ou d'exceptions qui la rendraient caduque ? •
Je m'engage pour que cette loi reste telle qu'elle existe à ce jour. D'ailleurs à ma connaissance nul à le projet de la modifier. Par ailleurs, pour votre parfaite information, je travaille beaucoup depuis 18 mois sur l'acquisition de terrains en rivage, pour éviter une privatisation des sites et une bunkerisation. J'ai actuellement deux projets fort sur Chens-sur-Léman avec le Conservatoire, via mon mandat régional. Aussi, avec Thonon Agglo j'ai lancé une politique de valorisation des rives pour permettre leur fréquentation par tous dans de bonnes conditions: familles, jeunes et autres.... avec espace détente, sanitaires, loisirs..... sans aucun "bétonisation" ni construction, l'idée étant que les habitants, et vacanciers s'approprient plus notre lac, et son littorale.

Quels objectifs fixez-vous, lors de la durée de votre mandat, pour une amélioration de l'application de la loi ? •

Votre question est pertinente. En effet, ce sont les applications des lois qui posent problème dans notre pays. Le législateur exprime sa "bonne volonté" par la loi, mais jamais sa détermination pour son application. Pour le sujet qui vous concerne, le Député doit pouvoir accompagner les élus locaux (conseil, lien avec l'administration...) dans l'application de cette loi. Aussi, il doit être vecteur d'un message fort pour une vision globale en sachant fédérer tous les élus concernés pour envisager une action commune et une solution d'ensemble, qui aura plus de poids auprès des propriétaires.

Quels moyens prendrez-vous pour y parvenir ?

Prendre mon baton de pèlerin. Convaincre chacun des élus concernés et qu'ils sachent pouvoir compter sur moi pour les accompagner et les soutenir. Aussi être fer de lance d'une action globale avec Thonon Agglo, CCPEVA et CCHC qui sont à mon sens les collectivités les plus à même de porter ce projet.

ceci vaut pour le lac, mais aussi les bords de rivières.

Evidemment des moyens financiers devront être mobilisés. C'est aussi le rôle d'un député de trouver des solutions de financements (Internationales EU/Pole Metropolitain; et français d'Etat ou de grandes collectivités)

espérant avoir répondu à vos interrogations

bien à vous, au plaisir de nous rencontrer

Astrid Baud-Roche

> Message du 26/05/17 11:24
> De : "Jean Paul LUGRIN" <jplugrin74@gmail.com>
> A : undisclosed-recipients;
> Copie à :
> Objet : ELECTIONS LEGISLATIVES ET SERVITUDE DE MARCHEPIED
>
>

Madame la Candidate, Monsieur le Candidat à l'élection législative de la 5ème circonscription de la Haute-Savoie,

>
Je suis le Président de l'association "LE LAC POUR TOUS". Nous souhaitons vous interroger sur un de nos objectifs phare. Je vous joins un questionnaire pour lequel nous serions très heureux d'obtenir une réponse de votre part. Nous communiquerons à nos adhérents les différentes réponses reçues et en feront part aux médias locaux. Ce serait parfait si vous pouviez nous transmettre votre retour avant le vendredi 2 juin au soir.

En l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

>
Jean-Paul LUGRIN, "Président du Lac Pour Tous"